Roubaix

Bureaux : 45, rue de la Gare (Téléphone 9.51) — Dépôt de vente : 78, Grande-Rue

RÉDUCTION DE 50 0/0 SUR LES CHEMINS DE FER pour les pêcheurs à la ligne

On nous communique : Le Syndicat des pêcheurs à la ligne et riverains du Nord (Secrétariat permanent : 18, rue Ratisbonne, Téléphone : 32-95) a l'honneur d'informer les pêcheurs que la Compagnie du Nord a accepté, sur sa demande de réorganiser des trains » tarif réduit de 50 % à destination de Saint-Omer, Watten, Ruminghem, Audruicq, Nortkerque, Pont-d'Ardres et Calais d'une part, et de Merville d'autre part, traine qui fonctionneront pendant toute la Saison de Pêche. (Le train de Calais fera correspondance à Watten avec le train de Bourbourg)

Ces trains seront mis en marche à partir du 19 juin, jour de l'ouverture, tous les dimanches jusqu'au 28 août inclus ils suivront les horaires ci-après :

ALLER. — Tourcoing, 3 h. 35 ; Roubaix, 3 h. 41 ; Croix, 3 h. 47 ; Lille, 4 h. 04 ; La Madeleine, 4 h. 13 ; Saint-André, 4 h. 18 ; Armentières, 4 h. 32 ; Hazebrouck, 4 h. 56 ; Saint-Omer, 5 h. 15 ; Watten, 5 h. 27 ; Ruminghem, 5 h. 37 ; Audruicq, 5 h. 46 ; Nortkerque, 5 h. 52 ; Pont-d'Ardres, 5 h. 59 ; Calais, 6 h. 14.

RETOUR. — Calais-Ville, 18 h. 45 ; Pont-d'Ardres, 19 h. ; Nortkerque, 19 h. 07 ; Audruicq, 19 h. 13 ; Ruminghem, 19 h. 22 ; Watten, 19 h. 32 ; Saint-Omer, 19 h. 44 ; Hazebrouck, 20 h. 03 ; Armentières, 20 h. 30 ; Saint-André, 20 h. 44 ; La Madeleine, 20 h. 49 ; Lille, 20 h. 58 ; Croix, 21 h. 25 ; Roubaix, 21 h. 31 ; Tourcoing, 21 h. 37.

ALLER. — Armentières, 4 h. 37 ; La Gorgue, 4 h. 55 ; Merville, 5 h. 04.

RETOUR. — Merville, 19 h. 52 ; La Gorgue, 20 h. 01 ; Armentières, 20 h. 26.

Prix des places en 3e classe. Gares de départ :

Tourcoing. Pour Merville : 11 fr. ; pour Saint-Omer, 17 fr. ; pour Watten, 18 fr. ; pour Ruminghem, 19 fr. ; pour Audruicq, 20 fr. ; pour Nortkerque, 20 fr. ; pour Pont-d'Ardres, 20 fr. ; pour Calais-Ville, 24 fr.

Roubaix. Pour Merville, 11 fr. ; pour Saint-Omer, 16 fr. ; pour Watten, 18 fr. ; pour Ruminghem, 19 fr. ; pour Audruicq, 20 fr. ; pour Nortkerque, 20 fr. ; pour Pont-d'Ardres, 20 fr. ; pour Calais-Ville, 24 fr.

Croix-Wasquehal. Pour Merville, 10 fr. ; pour Saint-Omer, 16 fr. ; pour Watten, 17 fr. ; pour Ruminghem, 18 fr. ; pour Audruicq, 19 fr. ; plur Nortkerque, 19 fr. ; pour Pont-d'Ardres, 19 fr. ; pour Calais-Ville, 23 fr.

Lille G. V. Pour Merville, 8 fr. ; pour Saint-Omer, 14 fr. ; pour Watten, 15 fr. ; pour Ruminghem, 16 fr. ; pour Audruicq, 17 fr. ; pour Nortkerque, 18 fr. ; pour Pont-d'Ardres(18 fr. ; pour Calais-Ville, 20 fr.

La Madeleine. Pour Merville, 7 fr. ; pour Saint-Omer, 12 fr. ; pour Watten, 14 fr. ; pour Ruminghem, 15 fr. ; pour Audruicq, 17 fr. ; pour Nortkerque, 17 fr. ; pour Pont-d'Ardres, 18 fr. ; pour Calais-Ville, 19 fr.

Saint-André. Pour Merville, 6 fr. ; pour Saint-Omer, 12 fr. ; pour Watten, 14 fr. ; pour Ruminghem, 15 fr. ; pour Audruicq, 16 fr. ; pour Nortkerque, 17 fr. ; pour Pont-d'Ardres, 17 fr. ; pour Calais-Ville, 19 fr.

Armentières. Pour Merville, 5 fr. ; pour Saint-Omer, 10 fr. ; pour Watten, 12 fr. ; pour Ruminghem, 13 fr. ; pour Audruicq, 14 fr. ; pour Nortkerque, 15 fr. ; pour Pont-d'Ardres, 16 fr. ; pour Calais-Ville, 19 fr.

Hazebrouck. Pour Saint-Omer, 4 fr. ; pour Watten, 6 fr. ; pour Ruminghem, 7 fr. ; pour Audruicq, 8 fr. ; pour Nortkerque, 9 fr. ; pour Pont-d'Ardres, 10 fr. ; pour Calais-Ville, 14 fr.

Le train est direct pour Saint-Omer et les au-delà. Les voyageurs pour Merville, changent de train à Armentières à l'aller et au retour. Les pêcheurs trouveront à Watten (5 h. 35) la correspondance pour Hoique, Saint-Pierre-Brouck et Bourbourg, ce qui leur permettra de se rendre aux canaux de la Colme et de Gravelines. Ils devront se munir à cette gare d'un billet à tarif plein.

N.-B. — Il existe des deuxièmes classes dans ces trains. Les enfants de 3 à 7 ans paient demi-tarif. Ces prix sont applicables seulement aux voyageurs qui prennent leur billet avant 18 h. la veille du départ. Les billets pris après cette heure et jusqu'au moment du départ ne bénéficieront plus que de 45 % de réduction. Le Syndicat fait le plus pressant appel à tous les pêcheurs à la ligne ainsi qu'aux touristes, pour qu'ils utilisent le plus possible ces trains, ceci dans leur propre intérêt.

L'enregistrement des bicyclettes aura lieu au tarif normal.

En jouant avec une carabine un enfant a blessé grièvement un de ses camarades à Brimeux

Jeudi après-midi, à Brimeux, plusieurs enfants jouaient dans la maison du jeune Souffrin, âgé de 9 ans 1/2, qui, malgré la défense de ses parents s'était emparé d'une vieille carabine et d'une balle. Peu après, un camarade, Florent Douchain, du même âge, recevait, le bout portant, la balle au front qui lui traversa la tête de part en part.

Le pauvre enfant tomba inanimé, mais donnait encore signe de vie, quoique la matière cérébrale sortait par la blessure.

Il fut transporté dans un état très grave à l'hôpital de Campagne-les-Hesdin. A l'heure où nous écrivons ces lignes on ne peut encore se prononcer sur le sort du malheureux enfant.

La gendarmerie enquête.

COUR D'APPEL DE DOUAI

LES ACCIDENTS DE LA ROUTE

M. Martin Thelier, cultivateur à Enquinlez-Mines qui conduisait un attelage heurta un jeune cycliste de 13 ans, Désiré Albert, fils d'un marchand de charbons d'Aire-sur-la-Lys.

L'enfant sérieusement blessé est aujourd'hui atteint d'une incapacité permanente de 35 %.

Le tribunal correctionnel de Saint-Omer condamne le cultivateur à verser à la famille de la victime une provision de 3.000 francs en attendant le résultat de l'expertise ordonnée. La Cour est appelée à liquider les dommages-intérêts.

Au nom de M. Albert, partie civile, le bâtonnier Escoffier réclame une indemnité de 91.302 fr.

Me Delmotte qui défend M. Thelier estime cette demande exagérée.

La Cour accorde à la victime 50.000 fr., y compris la provision déjà touchée.

***

M. Jules Machu, entrepreneur de transports passait en auto sur la route d'Aire-sur-la-Lys, à Manilès lorsqu'il renversa M. Fontaine, 75 ans, ancien mineur.

Le tribunal correctionnel de Saint-Omer condamne M. Machu à payer 12.973 fr. 70 à sa victime.

En appel, l'affaire est plaidée par Me Fruh, pour l'automobiliste et par Me Delmotte, pour la partie civile.

La Cour renvoie l'affaire à huitaine pour l'arrêt.

CHAUFFARDS PUNIS

A la suite d'une réunion tenue récemment à la préfecture par la Commission consultative des retraits du permis de conduire les automobiles, 15 permis ont été annulés ou suspendus, pour des durées allant de quatre jours à cinq ans. De plus, un certificat de capacité a été annulé définitivement.

La Commission s'est montrée particulièrement sévère : 1° à l'égard des automobilistes qui occasionnent des accidents étant en état d'ivresse ; 2° envers les automobilistes condamnés pour homicide ou blessures et délit de fuite ; 3° envers les automobilistes qui ne conservèrent pas leur droite de les virages ; 4° envers les automobilistes qui doublèrent des tramways à l'arrêt.

UN CYCLISTE père de quatre enfants, tué par une auto à Maubeuge

Jeudi, vers 13 h. 30, M. Jules Steenhoute, 24 ans, de Nationalité belge, Cultivateur, à *Ferrière-la-Grande*, Ferme du Bourdian, suivait la route de Mons, conduisant une camionnette automobile.

Parvenu à la hauteur de l'école maternelle de la Banlieue, le conducteur qui tenait sa droite, vit venir à sa rencontre un cycliste roulant paraît-il à gauche de la chaussée.

Quelques mètres avant que l'auto ne le croisât, le cycliste voulut, croit-on, traverser la route pour prendre sa droite. C'est à ce moment qu'une terrible collision se produisit.

Une terrible collision

La roue avant de la bicyclette alla buter avec une extrême violence contre le radiateur de l'auto. La machine resta accrochée sous le châssis et le cycliste, emporté par l'élan fut projeté contre le pare-brise que sa tête traversa. La glace vola en éclats et le malheureux resta accroché quelques instants puis roula sur le marchepied pour retomber sur le sol, 18 mètres plus loin.

L'auto continua sa marche pendant 56 mètres et ne s'arrêta que 74 mètres après le point de collision, ce fait semblerait indiquer que l'automobiliste marchait à une vitesse exagérée.

M. Steenhoute devait déclarer plus tard que blessé par les éclats de verre il avait perdu la tête et que c'est cela qui l'avait empêché d'arrêter plus tôt.

Une affreuse blessure

Des voisins qui n'avaient pas été les témoins directs de l'accident, mais qui avaient entendu le bruit accoururent et portèrent secours au blessé qui gisait sans connaissance sur la route, le crâne ouvert, le visage affreusement tailladé par les éclats de verre et tout couvert de sang.

Mais déjà, tous les soins paraissaient inutiles et le docteur Miclotte appelé sur les lieux, jugea son état désespéré. En même temps, arrivaient en automobile, M. Pierre Beau, commissaire de police, accompagné de son secrétaire, le sous-brigadier Pesant, et de l'agent Dubois. Ils commencèrent aussitôt une minutieuse enquête qui sera transmise au parquet d'Avesnes prévenu.

Le premier soin des enquêteurs avait été de faire transporter le blessé à l'Hospice St-Nicolas, à *Maubeuge*, où il succomba 10 minutes après son admission, des suites d'une fracture du crâne. Il s'agit d'un ouvrier de Quévy (Belgique), M. Victor Grégoire, fureur aux aciéries Léonard, à *Feignies*. Il était âgé de 34 ans et était père de quatre enfants dont l'aîné n'a que 9 ans.

A noter que le matin du même jour, jeudi, M. Steenhoute, qui ne possède son permis de conduire que depuis avril 1932, avait été victime, en Belgique, d'un premier accident d'auto qui avait causé à sa voiture quelques dégâts matériels.

La famille de la victime a été prévenue par les soins de la police, quelques heures plus tard le frère de M. Grégoire arrivait à *Maubeuge* pour y apprendre la mort du malheureux père de famille.

SUITES MORTELLES D'UN ACCIDENT A SOMAIN

Nous avons relaté hier l'accident survenu, à **Somain**, au jeune **Bertinchamps** Eugène, âgé de 8 ans, qui, en jouant avec d'autres petits camarades, au fiendit **Fosse Saint-Louis**, avait été culbuté par un wagon qui lui brisa plusieurs côtes et lui fit une grave blessure au genou gauche. Le malheureux gamin ne devait pas survivre à cet accident et, dans la soirée de mercredi, il décédait chez ses parents, où il avait été reconduit. La douleur des parents fait peine à voir, surtout que c'est le deuxième enfant qu'ils perdent dans des circonstances tragiques.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

DÉMISSION DU MAIRE DE FLINES-LEZ-RACHES

M. Caron, maire de Flines-lez-Raches, en désaccord avec une partie de son Conseil municipal au sujet d'un projet d'adduction d'eau, a annoncé à l'assemblée mercredi soir qu'il donnait sa démission de maire.

LE 58e TIRAGE DE L'EMPRUNT DE 1903 DE LA VILLE DE TOURCOING

On vient de procéder au 58e tirage au sort de 317 obligations de la deuxième série de l'emprunt de la ville de Tourcoing de 1903.

Le sort a désigné pour le remboursement a 15 juillet prochain les numéros suivants :

5867	11536	8175	8440	8775
7619	13365	3958	6642	12195
6793	12295	9552	10748	7246
8560	3999	2839	13521	6293
10314	14356	2491	5361	12592
5658	6576	9345	3412	9064
9237	7493	13543	14361	10711
2764	3800	8030	12209	3046
7495	2187	12225	12732	5975
6051	10874	10556	9858	2904
5817	10932	13335	13266	12969
7201	8990	10929	2976	8214
9395	10767	3143	10085	5894
5765	7553	4120	11826	7416
7975	2171	10908	7987	6043
4273	9919	2091	8792	2504
7539	10310	3940	10008	5844
3778	10449	11603	4421	3856
2498	4366	13896	9380	4959
3523	5127	2145	10203	9162
11919	11638	8037	12368	7909
5602	8117	6054	6281	8832
2423	3394	2950	11850	11598
2958	3069	1235	3336	8769
4005	10641	9622	11972	2436
5777	13063	11473	3462	4593
3243	11052	13114	4823	5528
8521	14135	7503	8962	9213
3538	11875	3095	10496	11982
10427	14093	13695	2359	13112
10305	6399	11556	13427	8245
10259	7889	6616	2231	7476
13768	9690	8534	13334	7362
5568	6260	10281	11760	2907
9373	11859	14235	3222	2896
6829	10536	8537	12638	11133
2932	14363	7178	10381	6841
13925	2297	12271	4690	13513
5895	7339	8814	4517	11206
9791	2070	9752	5220	6886
9645	4590	14488	11918	5414
14344	7689	9923	4750	3762
10102	5026	6207	8702	8545
5697	7817	7530	13028	418
10905	2296	4907	2337	3314
5211	6338	12565	5270	5092
2536	5627	3304	6191	4848
10271	9093	9443	10648	13920
14541	4813	13711	7509	12131
3451	6319	14028	3414	8229
3303	11662	5565	9181	10480
9778	5534	12714	7831	2872
5864	8977	2347	4203	9615
12164	7834	11492	13658	5613
11393	12445	4549	5984	12945
13727	11102	11015	13328	6039
8130	14130	4180	5700	10267
13578	5631	9004	3863	9024
2510	12717	12154	8578	10327
3181	2449	13216	2305	3417
6832	3306	9005	12686	11045
12383	13244	13570	11977	4252
3149	4188	7034	7812	12044

LES GRANDES FESTIVITÉS DE LA FOSSE AUX CHÊNES DU CUL DE FOUR ET DE LA BASSE-MASURE

Nous avons, à différentes reprises, parlé des grandes fêtes qui doivent se dérouler les 30-31 juillet et 1er août prochain, dans les quartiers de la Fosse-aux-Chênes, Cul-de-Four et Basse-Masure.

Ces festivités promettent, dès à présent, le plus grand succès.

Des nombreuses adhésions sont parvenues au comité organisateur ; adhésions d'isolés, de couples, de groupes, de groupes avec char, etc., etc.

A ce sujet, le comité nous prie de dire qu'il ne sera plus tenu aucun compte des adhésions qui lui parviendraient après le 20 courant. On peut d'ores et déjà dire que jamais ces quartiers n'auront connu de fêtes aussi grandioses.

HALLE FLIPO : Bon Bourre 16.50
Bon Café 17, Hollande 12, Gruyère 16

UN VIEUX POLICIER VA PRENDRE SA RETRAITE

On nous annonce que M. Julien Vandenberge, garde au cimetière de Roubaix, couramment connu sous le sobriquet de « Père Lachaise », va, dans une huitaine de jours, quitter la police. En effet, après 25 ans de bons et loyaux services qui lui valurent la considération

M. Julien VANDENBERGE

et l'estime de tous les membres de la famille policière roubaisienne, ce dernier va faire valoir ses droits à la retraite.

Après avoir fait son service militaire au 18e régiment d'artillerie à Douai, il est entré dans la police municipale de Roubaix le 1er juillet 1906 : après un stage de six mois, il est nommé définitivement le 1er janvier 1907, puis à la 1re classe le 1er mai 1919, à la hors-classe le 1er juillet 1925.

Pendant l'occupation, il a été gardien à la maison de détention des jeunes gens rue du Pays, puis il a été gardien au cimetière militaire allemand, rue Jouffroy. Il a été nommé garde au cimetière de Roubaix le 1er mai 1923. Il est titulaire des médailles d'honneur de la police et commémorative de la grande guerre.

D'une grande amabilité et d'une serviabilité à toute épreuve, M. Julien Vandenberge laissera le souvenir d'un homme intègre, possédant une haute conscience professionnelle, et sera regretté de ses nombreux amis et connaissances.

BOCK MEYERBEER MARQUE DÉPOSÉE

NOUVEAU SUCCES MUSICAL DE M. FÉLIX CANIEAU, MEMBRE DE LA CONCORDIA-HARMONIE

Nous apprenons le nouveau succès obtenu mardi dernier à l'École supérieure de Musique, à Paris, par M. Félix Canieau, clarinette solo de la Concordia-Harmonie, où il vient de remporter le premier prix à l'unanimité avec félicitations du jury.

M. Félix Canieau, dont les parents demeurent 6, rue d'Antoing, à Roubaix, est actuellement soldat-musicien au 46e régiment d'infanterie à Paris, dont le chef est M. Montmai, duquel il est très estimé ; il était, à Roubaix, l'élève de M. Henri Prez, son oncle, et de M. Achille Carpentier, professeur au Conservatoire et, actuellement, il est, à Paris, l'élève de M. Paradis.

M. Félix Canieau fut, en 1930, lauréat du prix d'honneur du Conservatoire national de Musique de Roubaix.

Ses nombreux amis se réjouiront de l'avoir vu maintenir, à Paris, la réputation artistique de notre ville de Roubaix, et formeront des vœux pour ses succès futurs.

Meubles vos Vérandas, vos Terrasses
Sièges rotins, Sani-Tapis, Mourzouk
Notre Réclame, Salon rotin, 5 p., 275 f.
La même, monture Malacca.... 325 f.
à l'AMEUBLEMENT GENERAL, Roubaix

UN MOTOCYCLISTE SE FRACTURA LA CLAVICULE

L'autre matin, vers 6 h. 50, une collision s'est produite à l'angle du boulevard de la République et du boulevard Descat, entre une motocyclette pilotée par M. Ernest Verschaeve, 42 ans, contremaître, 77, boulevard Industriel, chaussée Watt, et une automobile conduite par M. Lorldan, représentant des établissements Desurmont, à Tourcoing. Le motocycliste fut violemment projeté sur la chaussée. Il porte des blessures à la tête et une fracture de la clavicule gauche.

Il a été conduit à la clinique Descarpentries. Enquête par le premier arrondissement.

SI LA PUBLICITE ATTIRE...
la qualité et le prix retiennent la Clientèle. Adressez-vous « AUX 100.000 CHEMISES DE PARIS », SUCCURSALE DE LILLE, 79, rue Nationale. Actuellement : Col 1/2 souple « Kolfray », tissu spécial, pratique et élégant, 5 fr. Prix et qualité sans aucune comparaison.

AUTO CONTRE TRAMWAY

Un accident d'une certaine importance, mais qui, heureusement, se borne à des dégâts purement matériels, s'est produit hier matin, vers 10 h. 30, rue de Lannoy.

Une voiture automobile appartenant et pilotée par M. Emile Fauvarque, 60 ans, bonnetier, demeurant 49, rue de l'Alouette à Roubaix, suivait la rue Thiers en direction de la rue de Lannoy. En arrivant à l'angle de ces deux rues, le conducteur vit arriver sur sa gauche un tram C venant de Lannoy. Il crut avoir le temps de passer et appuya sur l'accélérateur. Il était malheureusement trop tard et l'arrière de la voiture fut violemment tamponné par l'avant du tram que pilotait le wattman Henri Courrier, âgé de 25 ans.

Par suite du choc, la voiture fut projetée sur le trottoir à plusieurs mètres du lieu de l'accrochage et l'essieu arrière s'étant rompu, les deux roues tombèrent sur la chaussée. Par contre, la carrosserie fut entièrement disloquée et la partie arrière complètement arrachée. Toutes les glaces volèrent en éclats, en un mot, de la voiture, il ne restait plus qu'un tas de ferraille jonchant le sol. D'autre part, quelques dégâts, peu importants d'ailleurs, furent également occasionnés au tramway.

Par un heureux hasard, on n'eut à déplorer aucun accident de personne.

M. Malot, commissaire de police du 3e arrondissement, a ouvert une enquête pour établir les responsabilités de cet accrochage.

Bières de luxe en bouteilles
Bock - Perle - Munich
EXCELSIOR
Bières supérieures de pays en petits fûts de 25 à 30 litres
de la " Grande Brasserie " de Lille.
Prochainement : PRIMES

CERCLE STENO-DACTYLOGRAPHIQUE ROUBAISIEN

Une excursion en auto-car est organisée, le dimanche 3 juillet, au bois de Phalempin, où aura lieu la fusion avec les membres du Groupe de Douai.

Les parents et amis du groupe roubaisien, sont cordialement invités à y participer. Ils devront se munir des vivres nécessaires pour le « pique-nique » prévu à cette occasion.

Cette belle journée en perspective, permettra de reprendre une coutume d'avant-guerre, suivant laquelle, chaque année, à pareille époque, Roubaisiens et Douaisiens, se rencontraient au pied du « gros chêne ».

Un orchestre spécial satisfera les amateurs de « chorégraphie ». Eventuellement, une salle particulière sera mise à leur disposition.

Le coût approximatif du voyage est de 8 fr. 75 par chemin de fer ; de 13 fr. par auto-car. Toutefois, ce second moyen de locomotion étant limité à 40 personnes par voiture, le comité ne peut garantir le voyage par cette voie qu'aux inscriptions reçues pour le 20 juin, dernier délai, aux adresses suivantes : M. J. Eucher, président, 77, rue de la Gare ; Mlle Marie d'Haze, vice-présidente, 140, rue Pellart.

GALA ARTISTIQUE DE L'AMICALE PIERRE DE ROUBAIX

C'est samedi 25 juin, à 20 h., que l'Amicale offrira sa séance artistique à l'Hippodrome-Théâtre : Une programme de choix a été établi, il suffit de jeter les yeux sur sa composition pour comprendre l'effort produit par la jeun section lyrique de l'Amicale Pierre de Roubaix.

Nous aurons le plaisir d'entendre, M. Henri Drèze, fantaisiste, prix d'honneur 1930 ; Maxel, fantaisiste, prix d'excellence 1928 à 31 ; M. Victor Keyaert, baryton ; M. Jules Dubois, comique troupier, grand prix de la Ville de Roubaix 1931, hors concours ; M. Ferdinand Debouver, basse de l'Opéra de Lille ; MM. Drézo et Leduc, comme duettistes ; Mme Labonnelle-Balcaen, soprano, grand prix de la ville de Roubaix, hors concours ; Les Andrelys, les populaires duettistes roubaisiens.

Une fine comédie sera interprétée par Mme Y. Lemoine-Nys, et M. J. Bonnehon, professeur au Conservatoire de Roubaix ; enfin, la Section artistique interprétera le 2e acte de Véronique, opérette de André Messager ; comme distribution nous trouvons, Mmes Labonnelle-Balcaen, Lemoine-Nys, C. Declercq (Andrélys) ; Mlle A. Lonneu ; et F. Degraève ; MM. V. Keyaert, Maxel, J. Dubois et Perment ; 45 chœuristes, dirigés par M. G. Lechantre, directeur artistique de la Section, et M. R. Carette, directeur-fondateur.

Des cartes peuvent encore être retirées ; chez les membres du comité de la Section, 75, rue Pierre de Roubaix et de la Section artistique.

LES AMIS DES ANCIENS JEUX POPULAIRES

Le président d'honneur et fondateur des Amis des Anciens Jeux populaires, M. Charles Droulers, vient de témoigner une fois de plus, de l'intérêt qu'il porte aux archers. On sait que les archers tirant au bersault ont été favorisés, des dons de trois coupes offertes, dans les années écoulées : Coupe Charles Droulers, Coupe René Wibaux, Coupe Henry L. Dubly. Jusqu'à ce jour les tireurs à la perche n'avaient pas vu leur sport obtenir la même faveur ; cette lacune est aujourd'hui comblée grâce à la générosité de M. Charles Droulers.

Roubaix ne possède que deux sociétés de tir à l'arc à la perche : Les Amis Réunis, président M. Gustave Reroubaix, ayant son siège au Tir National et la société du Beau-Chêne, président, M. Jules Rubben, ayant son siège boulevard de Metz. Ces deux groupes aux effectifs nombreux sont très actifs ; ils pratiquent leur sport avec une ardeur et une fidélité dignes de tous les encouragements. C'est pourquoi le fondateur des A. A. J. P., dont la sympathie pour les archers s'est tant de fois manifestée, a tenu à fonder ce challenge en offrant une superbe coupe, dont la possession sera chaudement disputée. Le règlement du challenge a été établi, en parfait accord, par les commissions des deux sociétés compétitrices. Le premier tir aura lieu lundi 20 juin, à 18 heures 30, au stand du Beau-Chêne.

LES SERVICES DE L'E. L. R. T. A L'OCCASION DU CONGRÈS DE L'U. N. C.

Le dimanche 19 juin, Congrès national de l'U. N. C. à Lille, le service des lignes Lille-Roubaix et Lille-Tourcoing sera renforcé comme suit :

Départs de Roubaix pour Lille : 6 h., 6 h. 22, 6 h. 35, 6 h. 45, 6 h. 55, 7 h. 05, 7 h. 15, 7 h. 25 et toutes les 8 minutes jusqu'à 21 heures.

Départs de Tourcoing pour Lille : 6 h. 09, 6 h. 31, 6 h. 46, 7 h., 7 h. 12, 7 h. 24, 7 h. 34 et toutes les 10 minutes jusqu'à 20 h. 42.

CONCOURS DU 14 JUILLET

C'est dans la belle salle des fêtes du Foyer municipal d'éducation ouvrière, rue Jules-Guesde, que les concurrentes et concurrents de la déclamation seront jugés le jeudi 14 juillet prochain par les personnalités suivantes : MM. Jacques Bonnehon, Duhamel Arthur, Raymond Goudsmedt, Napoléon Lefebvre, Jules Sagot.

AVIS TRES IMPORTANT AUX PECHEURS

Le syndicat des pêcheurs de Roubaix-Tourcoing nous communique :

« Malgré des avis souvent renouvelés, la gendarmerie belge a relevé plusieurs contraventions contre des pêcheurs pratiquant dans le canal de l'Espierre, et qui n'étaient pas en régie. La Commission du syndicat rappelle encore qu'il est seul propriétaire du droit de pêche dans le canal de l'Espierre, depuis la frontière, à Leers-Nord, jusqu'à l'embouchure dans l'Escaut, et que nul ne peut y pêcher sans être porteur du permis de l'Etat belge, auquel il faut toujours se conformer, et de la carte annuelle délivrée par le syndicat des pêcheurs de Roubaix-Tourcoing (cotisation 5 fr. par an ; droit d'entrée 2 fr. pour les nouveaux adhérents). Les cartes sont délivrées au siège du syndicat, Café Antoine Gothals, 12, place de la Gare, à Roubaix, et chez M. Oscar François, dit « Marcel », cafetier, quai du canal, à Leers-Nord.

« La carte du syndicat donne aussi le droit de pêcher avec trois lignes à main sur toute l'étendue du canal de Roubaix et l'embranchement de Tourcoing. »

PAIEMENT DES CHOMEURS

Le paiement des chômeurs aura lieu le samedi 18 juin 1932, à la salle des fêtes, rue de l'Hospice, dans l'ordre ci-dessous :

A 8 h. 30, nos 1 à 4.621 ; 9 h., nos 4622 à 8.123 ; 9 h. 15, nos 8.124 à 9.347 ; 9 h. 45, nos 9.348 à 10.668 ; 10 h., nos 10.669 à 11.737 ; 10 h. 30, nos 11.738 à 12.562 ; 10 h. 45, nos 12.563 à 12.735.

Sociétés et Comités

FANFARE DE TROMPETTES « LES DÉVOUES. — Répétition générale ce soir vendredi à 20 h. pour le concert de l'Hospice Barbieux à 10 h. 30. R.-v. au local en tenue dimanche à 9 h. 30.

AMICALE DES EMPLOYES DE L'INDUSTRIE TEXTILE. — Dimanche 19 juin de 10 h. à midi, permanence mensuelle pour les membres de l'Amicale. Remboursement des prestations maladie ; prime de natalité et remise des layettes ; renseignements divers et versement des cotisations. La Commission administrative rappelle à ses adhérents que les changements d'adresse doivent être adressés au secrétaire pour toutes suites utiles. De service : MM. Léon Fremaux ; Jean Mostaert et J. Capelle.

UNION DES TRAVAILLEURS. — Ce soir à 19 h. 30, répétition générale, café du Sans Souci.

AMICALE PIERRE-DE-ROUBAIX, SECTION ARTISTIQUE. — Aujourd'hui vendredi 17 juin à 19 h. 45, répétition à l'Hippodrome, Bd Gambetta.

ANCIENS SOUS-OFFICIERS FRANÇAIS. — Les Sous-Officiers sont priés d'assister aux funérailles de M. Augustin Fouvez, membre fondateur et ancien administrateur de la Société, qui auront lieu en l'Eglise Saint-Joseph à Roubaix, le samedi 18 juin à 10 h. Réunion à la maison mortuaire, 151, rue de Tourcoing, à 9 h. 30.

AMICALE MONTAIGNE. — Rendez-vous pour les Amicalistes dimanche 19 à 10 h. au Foyer des Amicales, 42, rue d'Alsace. — L'après-midi tous au stand de l'Amicale, à la Kermesse.

AMICALES LÉON MARLOT-LINNÉ. — Les membres des deux Amicales sont instamment priés de se rendre dimanche 19 à 10 h. à la P.A.L. pour assister à la manifestation de la Fête civique de la jeunesse. Rassemblement derrière le drapeau à Marlot.

GRANDE FANFARE. — Ce soir à 20 h., dernière répétition générale pour le concert de dimanche à Barbieux. Présence obligatoire.

HARMONIE DES ANCIENS SOLDATS. — Ce soir vendredi à 20 h., répétition générale obligatoire pour les musiciens.

ANCIENS ELEVES DE TURGOT ET FEDERATION des AMICALES LAIQUES. — Dimanche 19 juin. Excursion cycliste, environ 110 km. But : Mont Noir. Départ à 8 h. chez M. Théo Callens, 20, rue des Fleurs, à Roubaix. Itinéraire : Linselles, Quesnoy, Pont-de-Nieppe, Bailleul, Mont-Noir. Vivres tirées des musettes. Retour : Bailleul, Pont-de-Nieppe, Armentières, Lambersart, Lille, Roubaix. Pour les tandems et vélo-moteurs, consulter l'organisateur, de même que pour les possesseurs de cinémas.

HARMONIE DES ACCORDEONISTES ROUBAISIENS. — Lors de la dernière assemblée générale, il a été décidé de donner un Concert le 15 août, Place d'Armes à Ostende. Le transport se fera en autocars ; le nombre de places est limité à 85. Ceux qui désirent faire le voyage peuvent s'inscrire au local ; prix du voyage 15 fr. (ou 22 fr. dîner compris). Le départ se fera à 6 h. 15 et le retour d'Ostende à 19 heures.

Ce soir vendredi, réunion de toute la Commission à 19 h. 30 pour samedi. Répétition générale pour les fêtes du 14 juillet et le concert du 15 août.

AMICALE MONTESQUIEU. — Rendez-vous dimanche 19 à 9 h. 45, Foyer des Amicales, rue d'Alsace, pour participer au cortège. La réunion mensuelle est remise au dimanche suivant.

SOCIETES SPORTIVES

Tir. — Association Turget : Dimanche stand fermé. Les juniors et scolaires laisant partie de l'équipe U.R.S.T.R. devront se trouver au stand le 26 juin à 9 h. 30.

— Le Tir Régional. — Dimanche 19 de 10 à 13 h. séance d'entraînement et 3e séance du concours mensuel. Les equipiers dont les noms suivent sont priés de se rendre à Tourcoing, rue de l'Eglise, pour y exécuter leur tir d'équipe de l'U.R.S.T.R. Adultes : MM. Peuin, Rancelot, Deschamps, Commen. Statuts. — Pupilles : MM. Delporte ; Legrou ; Dupont ; Thibaucourt ; Cronwart. — Tout sociétaire voulant participer au Championnat de la Société est prié de se faire inscrire au Directeur de tir avant le 10 juillet. Cette épreuve étant tirée en juillet et août.

— A. des Arts. — Dimanche séances à 12 et 20 m. de 9 à 12 h. Les tireurs dont les noms suivent sont désignés pour tirer en délégation au concours de l'U.R.S.T.R. qui aura lieu les 19 et 26 juin au stand de tir de Toufflers, rue de l'Eglise. Adultes : MM. Malfait, Detavernier, Proy fils, Descamps, Leman, remplaçants Nodet, Dames : Mmes Lavories, Malfait, Desquiens, Mlle Delmotte, Leclercq, remplaçante Mme Valet. — Juniors MM. Vandaek, Godard, Cobeaux, Vaudevelde Berthe, remplaçant Deroubaix.

Bazo. — A. S. Roubaix : Aujourd'hui vendredi à 18 h. 30, entraînement au terrain.

JEUX PIVERS

Jeu de boules. — Dimanche 19 juin, rue de Beaumont, t. tournoi. Sont convoqués à 9 h. MM. Gourdin, Wagon, Boussemart, Dumortier à 15 h. : MM. Jacob, Catteau, Samyn et Bécart.

PARTIS POLITIQUES

Parti Démocrate Populaire. — Aujourd'hui à 20 h., réunion du groupe d'études des Jeunesses Démocrates, au local habituel, 63, rue de Lannoy. Au cours de cette réunion, un membre du groupe des Jeunes traitera le sujet suivant : « Le Socialisme et l'Economie Moderne ».

ETAT CIVIL

Naissances : Michelle Vanwynsberghe 138, rue de Flandre ; Pierre Roger, rue Montgolfier, 11, cité Montgolfier ; Ginette Bockstael, 1, rue A.-Meersschaert ; Gisèle Delbecq, 43, rue Paul-Demulder ; Hélène Ryba, 105, rue du Grand-Chemin ; Henri Ulanlecki, de Flers-Breucq ; Marrette Mnsumeci, rue de Rome, 15, cour Besee ; Deleersnyder André, 137, rue Jacquard.

Décès : Berthe Pruvost, épouse D'Halluin, 40 ans, 81, rue Saint-Roch ; Charles Vanhoeck, 61 ans, à Monvaux ; Philomène Benit, veuve Caby, 67 ans, de Lye ; Nelly Lesage, épouse Dessaux, 30 ans, de Lys-lez-Lannoy ; Clémence Eeckout, épouse